

2ème année de Licence - Mention « Droit »
Tronc commun « Droit et science politique » - Périgueux
Enseignements et contrôle des connaissances : **2026-2028**

Version du 25/03/2026

Version du 25/03/2026		Volume horaire de l'année (h) :		Entre Et		386,50 480,50		ECTS :		60	
Premier semestre											
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		Durée			
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature					
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales											
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h				
Droit civil étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn				
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h				
Droit pénal	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h				
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires											
Droit des biens		31,50		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
Institutions internationales		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
1 UE à choisir parmi :											
Histoire du droit des obligations		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
Science politique		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
Bloc de Connaissances et compétences transverses											
Maîtrise des ressources documentaires (enseignements dispensés pour partie en ligne et pour partie en présentiel)			10		1						
1 UE à choisir parmi :											
Langues vivantes (anglais ou espagnol) - La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -	15,00		20		2						
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel					
Certification Pix		21,00		20	2	certification nationale					
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2						
Sociologie du droit (en distanciel)		21,00		20	2	écrit ou oral	1h si écrit				
Sport ¹	18,00		20		2	épreuve annuelle					
Engagement étudiant ²											
UE facultatives*											
Stage				10	1						
Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1						
Projet interculturel (sur candidature) ³			50%	50%	3	oral					
Deuxième semestre											
Matières	Organisation pédagogique		Barème		ECTS	Examen terminal		Durée			
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Nature					
Bloc de Connaissances et compétences fondamentales											
Droit civil	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h				
Droit administratif	15,00	35,00	30	50	8	épreuve annuelle	3h				
Droit administratif étranger (cours pouvant être dispensé en anglais)		7,00		10	1	écrit	30mn				
Droit de l'Union européenne	7,50	35,00	10	30	4	écrit	3h				
Bloc de Connaissances et compétences complémentaires											
Régime général de l'obligation		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
Droits constitutionnels européens		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
1 UE à choisir parmi :											
Histoire de l'administration		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
Philosophie du droit		21,00		20	2	oral ou écrit	1h si écrit				
Bloc de Connaissances et compétences transverses											
Projet professionnel	3,00		10		1						
1 UE à choisir parmi :											
Langues vivantes (anglais ou espagnol) - La même langue doit être choisie aux semestres 1 et 2 -	15,00		20		2						
Culture générale	21,00		20		2	contrôle continu annuel					
Certification Pix		21,00		20	2	certification nationale					
Projet rhétorique et éloquence (sur candidature)	21,00		20		2						
Economie européenne		17,50		20	2	écrit ou oral	1h si écrit				
Sport ¹	18,00		20		2	épreuve annuelle					
Engagement étudiant ²	12,00		20		2						
UE facultatives*											
Stage				10	1						
Anglais (autoformation en ligne)		10,00			1						
Total de l'année										600	

¹ Le sport doit être suivi dès le semestre 1 mais ne sera évalué qu'au semestre 2

² Sur candidature. L'engagement doit être commencé au plus tard au 1er semestre de l'année en cours mais sera comptabilisé au titre du semestre 2.

Attention : Il faut avoir suivi l'UE Projet rhétorique et éloquence ou l'UE Sociologie du droit au semestre 1 pour pouvoir choisir l'engagement étudiant au semestre 2.

³ L'UE s'adresse aux étudiants souhaitant partir en mobilité.

* Les notes et les résultats des UE facultatives ne sont pas pris en compte pour l'obtention de l'année et du diplôme. Ils figureront sur le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.